

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 28 janvier 2022

XpFibre poursuit le déploiement de la fibre en Saône-et-Loire

- 10 000 kilomètres de fibre optique seront nécessaires à la couverture des 249 communes de la zone AMEL 71 confiée à Saône & Loire THD, filiale de XpFibre.
- Aujourd'hui plus de 15 000 prises fibre optique sont commercialisables dans 29 communes.
- Cette année, 45 000 nouvelles prises seront construites ; l'objectif de 100 000 prises fin 2023 devrait être tenu, conformément aux engagements signés avec le Département.
- Les travaux sont pris en charge intégralement par XpFibre et sa filiale Saône & Loire THD.
- Axecom, partenaire de Saône & Loire THD, est chargé des travaux et dévoile ses nouveaux locaux.

Vendredi 28 janvier, **Lionel Recorbet**, Président de XpFibre, présentait l'état d'avancement du déploiement du réseau de fibre optique opéré par sa filiale Saône & Loire THD sur les zones AMEL de Saône-et-Loire. Etaient notamment présents **André Accary**, Président du Département de Saône-et-Loire, **Arnaud Durix**, vice-président chargé du Très haut débit, ainsi que **Cyrille-Frantz Honegger**, Délégué régional Altice France pour le Centre Est et **Didier Wabant**, Président d'Axecom.

Pour rappel, ce nouveau réseau fibre, confié en septembre 2019 à Covage (racheté depuis par XpFibre), vient compléter le réseau existant dans le département, avec pour objectif de couvrir en fibre optique pour 100% des logements et entreprises de Saône-et-Loire.

> Présentation de l'état d'avancement du réseau dans les nouveaux locaux d'Axecom

La présentation a eu lieu à Varennes-le-Grand à l'occasion de l'inauguration des locaux d'Axecom, partenaire technique de Saône & Loire THD pour le déploiement et la maintenance du réseau fibre. En Saône-et-Loire, Axecom fait appel à de la main d'œuvre locale, représentant 250 emplois dans la région.

> Plus de 15 000 premières prises construites

Les travaux de déploiement de la fibre se poursuivent rapidement en Saône-et-Loire : 13 NRO (Nœuds de Raccordement Optique) et 134 PM (Points de Mutualisation) ont déjà été installés permettant de raccorder 15 577 foyers et entreprises dans 29 communes. Ces 15 577 prises sont commercialisables par les opérateurs Télécom qui le souhaitent.

Liste des 29 communes : BRIENNE, CHAINTRE, CHAMPLECY, CHANGY, CHAROLLES, CHASSY, CRECHES-SUR-SAONE, CUISERY, DIGOIN, GUEUGNON, HUILLY-SUR-SEILLE, JOUVENCON, L'ABERGEMENT-DE-CUISERY, LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY, LA GENETE, LA MOTTE-ST-JEAN, LOISY, MARLY-SUR-ARROUX, PARAY-LE-MONIAL, RIGNY-SUR-ARROUX, ST-AGNAN, ST-LEGER-LES-PARAY, ST-YAN, VARENNE-ST-GERMAIN, VAUDEBARRIER, VENDENESSE-LES-CHAROLLES, VINZELLES, VITRY-EN-CHAROLLAIS, VOLESVRES

Dès la fin de cette année, 10 NRO et 122 PM viendront s'ajouter au réseau, permettant ainsi le raccordement de 45 000 foyers supplémentaires.

Au total, fin 2023 le réseau de la zone AMEL comptera plus de 100 000 logements et locaux professionnels dans 249 communes. 10 000 kilomètres de câbles optiques auront été nécessaires à la construction de ce réseau.

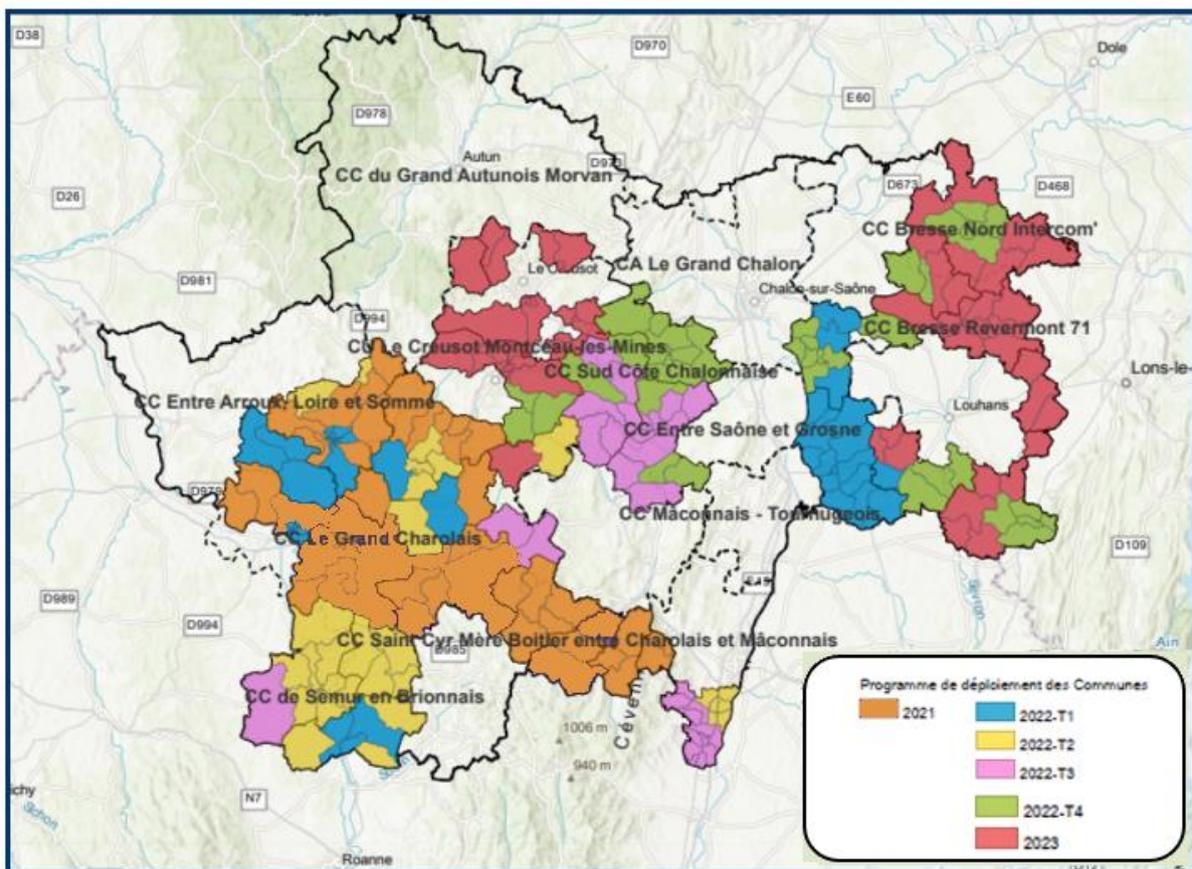
L'ensemble des travaux est financé en fonds propres par Saône & Loire THD, filiale de XpFibre.

> Carte du planning prévisionnel du déploiement des prises fibre

Ce planning peut être amené à évoluer en fonction des contraintes qui pourraient être rencontrées sur le terrain au moment des travaux.

AMEL SAÔNE-ET-LOIRE

Planning prévisionnel de déploiement



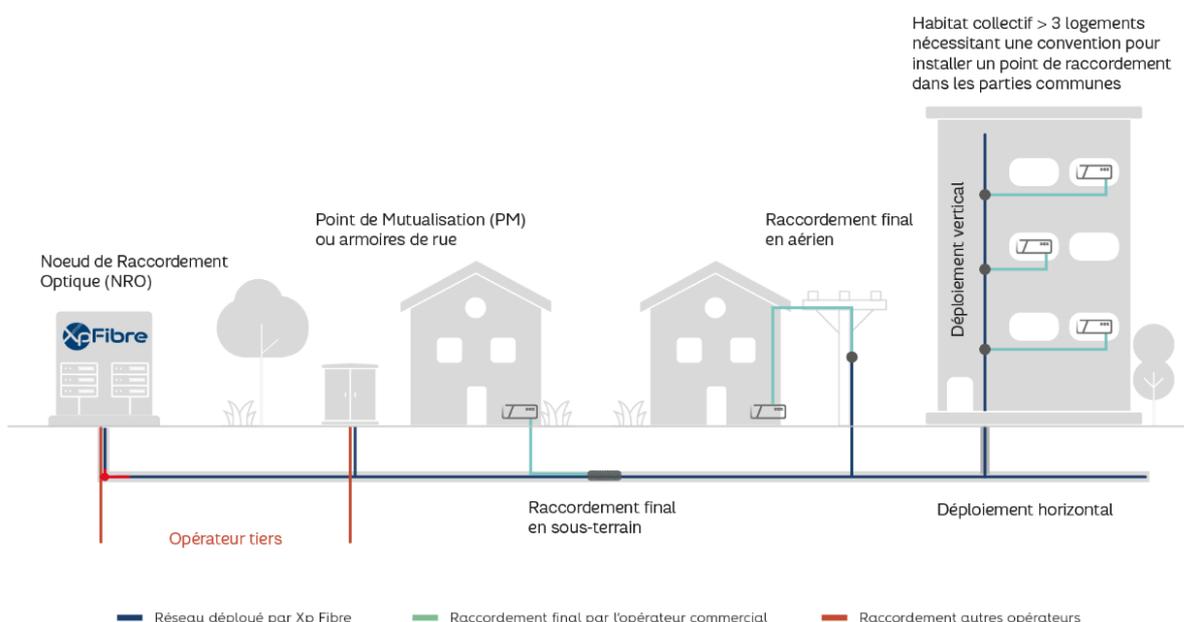
> Comment fonctionne le réseau fibre déployé par XpFibre ?

Aujourd'hui, pour que les utilisateurs puissent bénéficier de tous les avantages de la fibre optique, il est nécessaire de la déployer jusque dans chaque logement (*Fiber To The Home – FTTH*). Dans ce cadre, XpFibre installe ses équipements et déploie son propre réseau de fibre optique.

Le réseau fibre permettra à l'ensemble des entreprises, administrations et particuliers de la zone AMEL d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s, soit 50 fois plus rapides que les réseaux ADSL.



SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE



> Chiffres clés de la zone AMEL en Saône-et-Loire :

- 249 communes déployées à terme conjointement avec le Département de Saône-et-Loire
- 60 000 prises fin 2022 ; + de 100 000 fin 2023
- 13 NRO déjà construits (6 mis en service), 28 prévus fin 2023
- 256 PM installés fin 2022, 270 prévus fin 2023
- 100% de la zone AMEL couverte en fibre optique fin 2023.
- 1 Gbit/s de débit maximum

Pour Lionel Recorbet, Président de XpFibre : *« Je suis fier de la mobilisation des équipes de Saône & Loire THD et son partenaire Axecom : ensemble, ils relèvent le défi ambitieux de couverture en fibre optique de la zone AMEL du département. Ce réseau offrira à l'ensemble de la population un accès Internet à Très Haut débit, construit pour durer plusieurs décennies et favoriser l'expansion économique du territoire ».*

Pour André Accary, Président du Département de Saône-et-Loire, *« La couverture numérique de notre territoire est essentielle pour son attractivité. C'est pour cela que le Département de Saône-et-Loire a souhaité accélérer le déploiement de la fibre. C'est aujourd'hui une grande satisfaction que de voir le déploiement de la fibre s'opérer dans toutes les zones (AMEL, RIP, AMII) pour atteindre le 100% fibre d'ici à 2023. Le nombre de prises en études, en travaux, de prises construites et raccordables conforte aujourd'hui notre vision optimiste. »*

A propos de XpFibre - XpFibre.com

XpFibre est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique. XpFibre déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire. XpFibre intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales. Le capital de XpFibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.

Suivre l'actualité de XpFibre sur Twitter : [@XpFibre](#) - **Rejoindre XpFibre sur LinkedIn:** [@XpFibre](#)
Contact presse XpFibre - Arnaud Talamon : presse@xp fibre.com